



**Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale – FéWaSSM ASBL**  
Siège social : rue des fusillés, 20 – 1340 Ottignies  
N° d'entreprise : 0680.919.907  
Courriel : [fewassm@gmail.com](mailto:fewassm@gmail.com) Site internet : [www.fewassm.be](http://www.fewassm.be)

### **PV CA 18 avril 2023**

**Présent** : Benoit Van Tichelen, Geoffrey Blaffart, Espérance Delvaux, Francis Pitz, Isabelle Cammarata, Laurence Antoine, Christelle Vrancken, Hélène Leclef, Sophie Meunier

**Excusés** : Constance Corlosquet (procuration à Geoffrey Blaffart), Isabelle Danloy (procuration libre)

**Invitée** : Emel Bergsoj

L'ordre du jour est le suivant :

#### **1. Approbation du PV du 21/03/2023**

Approuvé

Il n'y a pas de retour concernant le courrier envoyé à Safrans. Ils ont bien été retirés de tous les mailings listes.

#### **2. Retour Décret/AGW**

Le décret est en 2<sup>ème</sup> lecture.

Retour de la dernière réunion : la proposition de la FéWaSSM sur les tarifs a été retenue ainsi que la modification sur la tarification de la fonction sociale qui peut être tarifiée.

Chaque PO doit veiller à vérifier qui il engage et si la personne respecte les titres prévus par la loi.

Les frais déplacements domicile/lieu de travail pourront être admissibles dans les frais de fonctionnement.

Sur le point de la fédération, le financement n'a pas pu être abordé car il y a une nécessité de décision du Cabinet. La DTF a proposé une somme de 100.000€ pour l'ensemble des fédérations prévues dans le décret. A ce jour nous n'avons aucun retour.

Les réunions AGW sont terminées. Nous attendons les écrits pour les relire. Les AGW passeraient en 1<sup>ère</sup> lecture à la mi-mai.

Augmentation pour les DA : selon les ANM CCT 25/02 – 1/80 : il y a une règle pour les cadres. Quid pour les SSM ?

Réponse de l'AViQ : le passage à l'IFIC n'est pas d'actualité pour les SSM.

Les secteurs IHP/MR-MRS/CRF sont passés à l'IFIC.

#### **3. Aspects financiers :**

✓ ANM/CCT RTT/EC/ Retour rencontre FéWaSSM/DTF du 24/03/23 :

Points abordés :

- Décompte 2022.

La DTF valide et s'excuse du retard et de l'envoi de la multitude d'informations de dernières minutes.

Engagement de la DTF pour 2023 d'avoir un décompte unique avec tous les ANM sauf ceux de 2021-2024. Dans ce cadre, proposition de rencontre 1 fois/ trimestre afin de finaliser cet engagement. Prochaine rencontre est prévue.

La DTF a précisé que les ANM 2021-2024 ne peuvent pas rentrer dans le décompte car il n'y a pas de certitude que ces ANM soient pérennisés. La DTF indique que c'est une volonté politique.

Dans le cadre des ANM 2021-2024, la DTF indique que les emplois Get Up doivent être encodés, confirmation envoyée par mail par la DTF, alors que l'information contraire a été donnée lors de l'encodage du cadastre.

Que fait-on avec cette information aux membres ? Il paraît pertinent d'informer les membres et d'interpeller la DTF afin que les opérateurs puissent ré encoder les emplois Get up. Il faut être attentif à ne pas faire trop de vague. La proposition est de s'adresser à la DTF en réponse aux interlocuteurs du mail.

Laurence rédige un projet de mail à la DTF (DTF, Van Gehuchten, Hanck) et à nos membres et le soumet à Isabelle et Sophie. Courrier aux membres à envoyer en transférant le mail adressé à l'AViQ.

Annonce de contrôle pour les ANM 2021-2024 aléatoire à raison de 15%. Information à ajouter lors de l'envoi aux membres.

- Embauche compensatoire

La DTF nous a remis un projet de notification pour la subvention de l'EC. Avance de 85% prévue sur base d'un forfait puis solde sur base du cout réel. Débat sur le nombre d'heure pris en considération, d'abord sur base de 48 semaines. Or il nous paraissait que ce calcul ne soit pas juste. Nous avons donc proposé que les heures soient bien calculées sur 52 semaines.

Siméon va aussi clarifier la question de la maladie et période assimilée. Siméon doit organiser une séance d'info pour les membres.

Restait la question de l'absence longue durée du travailleur RTT où il faut trouver un accord sur la formulation sur cette question.

- Emplois Get-Up

Beaucoup de membres posent des questions. Il faut répondre que les Get Up sont renouvelés jusque fin 2023 de manière certaine, avec une possibilité jusqu'en 2024.

La question est posée de savoir si la FéWaSSM a un plan d'action pour demander la pérennisation des emplois Get Up ? Il y aurait lieu de voir avec d'autres fédérations puisqu'il s'agit d'une question inter secteurs.

- ✓ **G UW** : Plan de relance jusqu'en fin 2024. Il n'y a rien de prévu pour le moment pour la suite. L'accord jusque décembre 2023 et on espère jusqu'à décembre 2024.

En terme de santé mentale, notre secteur reste impacté. Un argument à ajouter lors de la rencontre avec Joëlle Josse.

#### 4. Discussion autour de la réorganisation et les activités de la FéWaSSM

Proposition d'un tour de table : comment on envisage les autres ? Points forts et critiques du fonctionnement de la fédération. Quels seraient les changements à apporter ? Discussions en deux temps : aujourd'hui et en mai avant l'AG de juin.

La question sur l'existence d'axes d'actions de la FéWaSSM ? Cœur de l'activité sur base des statuts :

##### Retranscription

Sophie : La communication pas assez fluide, transversale, elle est figée et découpée. Elle n'est plus en phase avec la fédération et son fonctionnement au sens large. Elle ne se présentera plus pour le bureau. Il y a un manque de fluidité entre bureau/CA/membres. Définition des différents organes qui ne répond pas au statut. Rappel :

- Bureau : organe de préparation des décisions à prendre en CA. Ce qui n'est pas le cas pour le moment. Il y a trop de filtre au niveau du bureau.
- Communication aux membres : il n'y a pas assez de retour vers les membres pour asseoir la position de la fédération à défendre.

Il y a eu des débats qui ont fait blocage. S'il n'y a pas d'accord dans le bureau, on bloque le débat au bureau alors que ça devrait être débattu au CA. La fédération n'apporte rien.

Travail de l'avant-projet du décret : elle ne supporte pas qu'on se réjouit sur ce qui a été obtenu ou pas.

Elle votera contre l'augmentation de la cotisation car la fédération ne répond pas aux besoins du secteur.

Geoffrey : quand tout va bien, une fédération se porte bien. Quand il y a des enjeux cela devient plus compliqué. Contexte difficile depuis la création avec deux tentatives de réformes. Les visions de chacun se sont échangées. Il y a eu des manquements, il y a eu des gens qui sont partis mais la majorité suit. Le rythme soutenu par les réformes. L'investissement en temps est important. La fédération ne se porte pas si mal vu tous les enjeux à gérer. Il y a peu de retours des commissions et les membres accordent une confiance pour avancer. Les retours se font aux AG.

Au sujet du décret : on a évité certains pièges. C'est vrai qu'on n'a pas eu réellement des moyens en plus. Même si c'est sur les fonds du non-consommés, on a eu des moyens. Défendre certains points restent compliqués avec notre secteur très diversifié.

C'est vrai que cela demande beaucoup de temps d'être investi à la fédération.

Par rapport aux cotisations : il n'est pas contre.

Francis : la fédération est l'interlocuteur et est reconnue en tant que telle. Dans un plan plus grand : secteur mentale peut-être pas. Ce qui est à revoir ce sont peut-être nos ambitions ? Place réelle ? A-t-elle le mandat en première ligne pour défendre certains points ? A-t-elle le moyen de le faire ?

Question qu'il se pose : attente d'un esprit plus combatif en prenant la prudence de mise dans un contexte fragile où il apparaît que seuls les syndicats ont encore cette possibilité de combativité.

Benoit : au bout de 5 ans, la fédération est devenue l'interlocuteur majeur avec les autorités administratives et politiques pour avoir été conviée autour de la table des négociations. La fédération s'est consolidée notamment dans le cadre d'une pérennisation de son existence. Avant, nous étions le seul secteur de l'ambulatoire, la place était autre.

Illusion de départ un peu érodée

Par rapport au décret : on a sauvé ce qui a pu l'être comme le non-consommé. Au niveau clinique : il manque un peu d'ambition. La place des SSM n'a pas été travaillée.

Sur la vie associative de la fédération, l'investissement de la base s'appauvrit. Il faut inventer d'autres modalités.

Difficultés de rassembler, motiver les membres sur des questions de réflexions d'où l'importance des journées d'étude.

Un regard extérieur indique que, par rapport à d'autres gros secteurs, la Fédération accomplit un gros boulot pour défendre la santé mentale ambulatoire.

La Fédération doit continuer à être vigilante, à rester forte, à défendre son secteur car la santé mentale n'est clairement pas la priorité du politique.

Difficulté en tant que membre du CA dans la répartition des différentes tâches en lien avec les mandats et dans la continuité de la mission. Il entend bien la question de la place du bureau, ma mobilisation du CA. Epuisement propre. Energie limitée.

Hélène : la fédération est un interlocuteur important dans le paysage. Interlocuteur clair aussi au niveau des membres. Beaucoup de questions arrivent à la fédération.

La consultation aux membres n'est pas facile. Faut-il réfléchir autrement ?

Représentation des membres pas facile non plus. La continuité, la construction des choses est difficile. Construire au niveau de thèmes et représentation plus fluide au niveau des membres.

Laurence : a rejoint la fédération depuis pas si longtemps que ça. Elle travaille dans un secteur où il y a tellement plus de ETP (25000 ETP) La fédération avec 500 ETP a réussi cette représentation. Les SSM n'ont pas été oubliés. La fédération doit encore grandir. Elle ressent les tensions alors que la fédération est à l'aube de grands changements. On va devoir continuer à défendre notre secteur via Proxisanté et autres. L'unanimité, on ne la fera jamais. Elle doit rester forte.

Difficulté personnelle en tant que membre : la répartition des mandats qui demanderait plus de cohérence. Elle est exposée à des questions parfois très technique et elle n'a pas la disponibilité mais peut-être avec des thématique plus ciblées.

Christelle : la fédération est encore jeune. Elle est née dans un contexte pas simple. Ce n'est vraiment pas mal du tout ce qu'elle a obtenu. Elle doit encore grandir.

Suggestion pour les commissions : tenter une collaboration inter commission ?

Isabelle : elle rejoint que la fédération a été interlocuteur important. Elle a apprécié la journée d'étude et s'est investie. Elle apprécie les réunions CA et ramener cela aux autres membres. Elle rappelle que la fédération défend un secteur et pas un SSM. Pendant les négociations, elle a senti qu'il y avait une défense plus d'un service que d'un secteur.

Concernant la difficulté dans la communication, il y a à prendre en considération la temporalité de chacun : tous n'ont pas des structures qui portent.

Espérance : n'a pas l'historique de constitution comme d'autres. Au départ, elle était très enthousiaste, elle trouvait la fédération très riche dans les échanges formels et informels. Partage certains points de Sophie. Comment approfondir certains sujets (autour du décret), et aussi les PPL, les assises de la première lignes, difficile parfois de questionner l'évolution des SSM au sein de la fédération (fort ressentie avec la fonction psychiatrique). Elle identifie certains points positifs comme le GT Harmonisation. Elle rejoint la concertation/communication avec les membres. Elle trouve que c'est un peu découpé, info qui ne passent pas. Réfléchir la forme des commissions. Comment on pondère un avis qui est exprimé vivement ? Elle ressent un « clivage », enjeux entre les SSM privés/SSM publics. Elle a essayé d'être loyale face aux SSM.

Elle n'arrive pas à tenir l'horaire des bureaux. Elle sent qu'elle n'a qu'une demi-place. Elle ne souhaite pas rester en l'état au bureau.

Emel : ne se prononce pas aujourd'hui.

Que fait-on de ce qui est dit et comment on travaille ces points.

Geoffrey : il a du mal avec le discours qu'il entend : « *on est là et on sera là pour toujours* ». Il n'est pas persuadé que les SSM existeront encore d'ici 15-20 ans. Comment inscrire les SSM dans le futur ? Pour Sophie, cette question était déjà sur la table il y a 10 ans. Hélène rejoint que les équipes ont cette posture. La place des SSM : il n'y a pas assez de communication (par des experts) et de visibilité pour défendre nos idéologies. Très compliqué de comprendre les SSM et secteur santé mentale dans le paysage.

Laurence : Malgré les sollicitations d'Emel, il n'a pas été possible pour le CA de se libérer pour intervenir à certaines places (PPL, Proxisanté, autres invitations). On manque de moyens.

Comment se mettre au travail après ces échanges ?

## 5. Retour Mandats et Commissions

### ✓ CAF :

- Retour sur les ANM 2021-2024 : beaucoup de questions des membres
- Question sur les thèmes à venir en collaboration avec la CSP ? : préparation d'une inspection sur les normes. Le questionnaire/les normes : que faut-il apporter à plus ? Il y a aussi d'autres choses en plus. Ce qui sort des normes, ce sont des appréciations. Clarifier ce qu'un inspecteur peut faire ou pas. Quelles limites pour l'inspecteur ? A mettre en lien avec le nouveau décret. S'associer à ce que l'AViQ va devoir retravailler.

### ✓ CEC :

Discussion autour de l'évaluation et de la synthèse qui a été faite.

Comment travailler la suite de la CEC : il est proposé de travailler par thème, par groupe fermé sur un temps donné et ouvrir l'invitation à l'ensemble des membres.

Discussion autour du mandat d'Hélène qui se termine en juin. Qui pourrait reprendre le mandat ?

### ✓ Travail sur le mémorandum de l'UNIPSO

Le travail sur le mémorandum est très dense et très bien fait.

Quelques réflexions et propositions ont été apportées :

1. Introduction accent mis sur public fragilisé avec proposition d'une taxe généralisée de 50€. Attention sur la population classe moyenne

« *« Instauration en Wallonie d'un mécanisme financé sur base d'une contribution solidaire pour aider les personnes en perte d'autonomie, pour l'ensemble de la population, quel que soit l'âge, le niveau de revenus où le lieu de vie » => la Belgique et singulièrement la Wallonie sont déjà parmi les zones les plus taxées d'Europe, voire du monde ; veut-on définitivement faire fuir la classe moyenne.*

*A contrario d'une vision uniquement basée sur les taxes, ne conviendrait-il pas de mettre comme priorité une phrase/un paragraphe sur l'absolue nécessité pour la Wallonie de « mettre l'accent sur la création de richesses, d'assurer le développement de la RW et le mieux-être de sa population, par le soutien efficace et efficient aux secteurs créateurs d'emplois, dans l'économie marchande et celle à profit social,*

*afin d'assurer ensuite une juste redistribution des contributions ». Le Plan de Relance est d'ailleurs élaboré dans ce sens »*

2) Financement : garantie qu'ils arrivent à temps et à heure et si pas possible alors envisagée des avances par 12ème. Cette proposition n'a pas été retenue.

3) Accroître les compétences des gestionnaires des entreprises à profit social

« Assurer un système de rémunération des cadres suffisamment attractif pour l'exercice des responsabilités qui leur incombent »

✓ **CRéSaM**

CA reporté en mai. La question du déménagement est toujours sur la table.

#### 6. **Coordination : différentes informations :**

- ✓ réception de la subvention facultative,
- ✓ présentation de FéWaSSM : dans le cadre du cours en gestion de projets systémiques du Master en Ingénierie & Action Sociale de la Haute Ecole Henallux-Helha pour présenter la Fédération Wallonne des Services de Santé Mentale, et plus précisément ses impacts en termes d'innovation et d'action sociales aux +70 étudiants du Master, dont la majorité est déjà active dans différents organismes d'action sociale.
- ✓ rencontre avec Joëlle Josse (Mutualité Libre) autour du mémorandum
  - Valorisation de la fonction de directeur administratif
  - Valorisation de la fonction d'accueil et valorisation du barème
  - Travail à faire autour des médecins psychiatres
  - Aide financière pour la mise en ordre de RGPD/DPI/ et sécurité informatique
  - Etp : liste d'attente et demandes ++, augmentation de cadre, Guw ?
  - Participation du bénéficiaire
  - Implication active dans le processus des assises de la première ligne/Proxisanté
  - Implémentation de l'IFIC pour tous les travailleurs et qui rejoint mes deux premiers points.

#### 7. **Cotisations aux membres : information et discussion**

Contexte : c'était avant de savoir que la fédération rentrerait, si le décret passe, dans le décret.

Discussion autour des arguments.

Objectif : avoir 20.000€ de plus que la subvention facultative

Discussion à reprendre la prochaine fois.

#### 8. **Divers**

- ✓ Appel à candidature Comité de pilotage - Centre de référence en santé mentale spécifique en matière de suicide
  - Francis serait intéressé par le poste PO. Il a participé à l'élaboration des « Sentinelles ».
  - Il a le soutien du CA.
- ✓ Encodage GUW : voir le point rencontre DTF

Pour le Bureau,

Benoît Van Tichelen, Président

Sophie Meunier, Secrétaire

Emel Bergsoj, Coordinatrice